

Crise sanitaire, emploi, chômage : l'Ile de France en première ligne

Par Bruno Coquet

Les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi et le chômage s'aggravent et deviennent de plus en plus hétérogènes d'une région à l'autre, comme nous avons récemment illustré (Blog de l'OFCE du 4 mars 2021).

L'un des faits les plus remarquables réside dans le prix particulièrement lourd que paie l'Ile de France à cette crise : en 2019, la région rassemblait 23,4% de l'emploi salarié et 16,9% des chômeurs inscrits à Pôle Emploi, mais depuis le début de la crise sanitaire elle concentre 30,6% de la baisse de l'emploi, 40,2% de la chute des embauches, et 32,3% à la hausse des DEFMabc dans l'ensemble du pays en 2020. C'est donc pour le moment le marché du travail francilien qui subit l'essentiel des difficultés consécutives à la situation sanitaire.

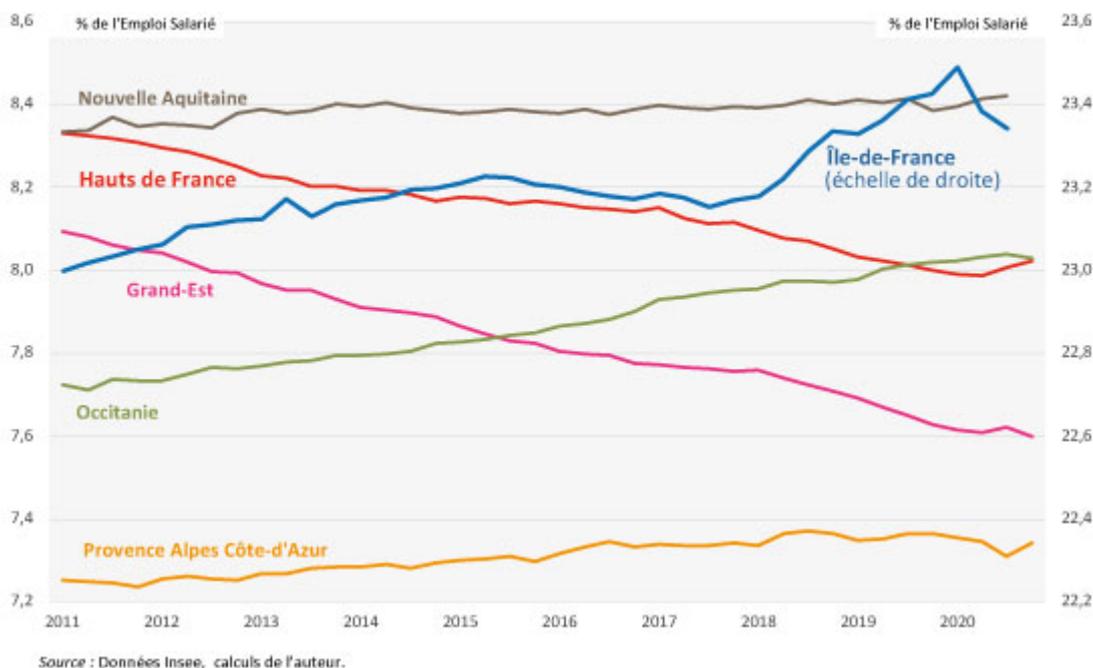
Le choc est aussi rude qu'inhabituel, car l'Ile de France est depuis de nombreuses années une région parmi les plus dynamiques de métropole, comme l'illustre l'accroissement continu de +1,5% son poids dans l'emploi salarié du pays au cours des années 2010 (graphique 1). Mais

sous l'effet de la
crise sanitaire, deux trimestres ont suffi à effacer les gains
des 18 derniers
mois : la région ne pesait plus que 23,3% de l'emploi du pays
au 3^{ème}
trimestre 2020, soit son niveau de fin 2018.

A la fin du troisième trimestre 2020 ce sont au total
90 000 emplois qui ont été détruits en 3 trimestres depuis la
fin 2019 en
Ile de France. Une légère progression dans les services non-
marchands
(+7 000 emplois) dans l'agriculture ou la construction
(+6 000, soit
près du tiers des emplois créés par ce secteur dans le pays),
compensent un peu
la baisse de -97 000 emplois dans le tertiaire marchand. Ces
secteurs de
services marchands subissent en effet fortement la crise du
fait des mesures de
confinement sévères dont nombre d'entre eux sont l'objet,
directement ou
indirectement (restaurants, tourisme, culture, événementiel,
etc.). L'Ile de
France est plus spécialisée dans ces secteurs, puisqu'elle
concentrait 29,8%
des emplois tertiaires marchands fin 2019, et que ceux-ci y
représentaient 63% de
l'emploi en 2019 contre 45% dans le reste de la France.
Néanmoins l'intensité
de la crise va encore au-delà de cette forte exposition,
puisque l'Ile de
France contribue à 33,6% de la baisse de -289 000 emplois
enregistrée en
France dans les services marchands à la fin du 3^o trimestre
2020. (A l'image de
la baisse du tourisme, plus marquée en IDF ?)

L'évolution de l'emploi intérimaire confirme ce diagnostic. La reprise qui a succédé à l'effondrement généralisé d'avril 2020, coïncide avec une forte disparité des situations régionales et un recul très marqué en Ile de France. Au niveau national le nombre de contrats a diminué de 4,1 millions (-21%) sur les onze premiers mois de l'année : on comptait 711 000 intérimaires employés fin novembre 2020, soit 83 000 de moins qu'un an auparavant. L'Ile de France qui représentait 16,8% de l'emploi intérimaire en 2019, enregistre une baisse de 19,1% l'emploi dans l'intérim, contre -8,7% pour l'ensemble des dans le reste du pays, si bien qu'elle concentre près du tiers (31,1%) des pertes d'emploi dans ce secteur.

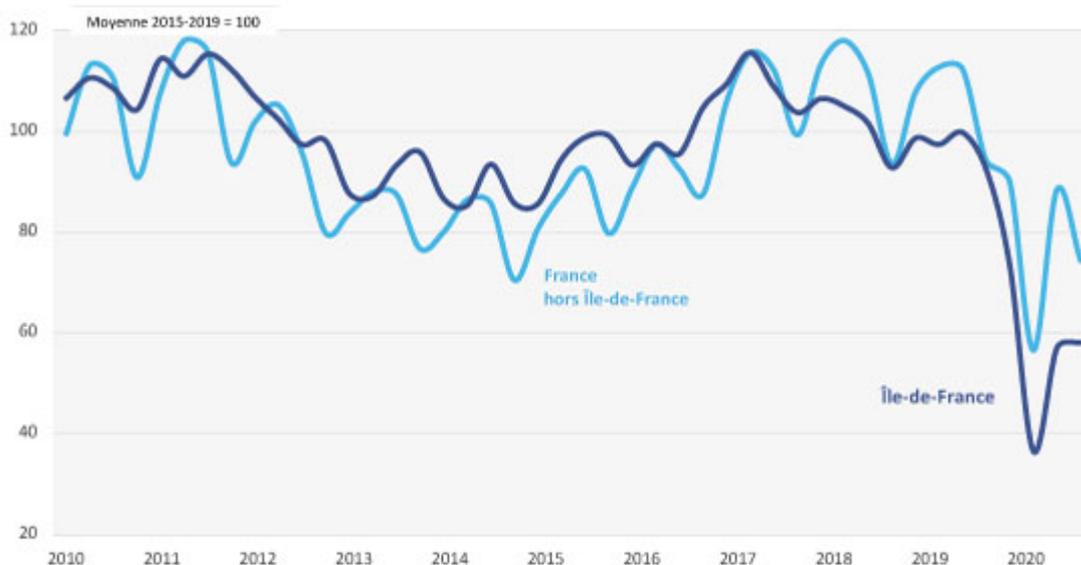
Graphique 1. Part des six régions les plus importantes dans l'emploi salarié (2011-2020)



En amont de cette contraction de l'emploi on observe un tarissement des flux d'embauches : les offres d'emploi collectées chaque trimestre par Pôle Emploi ont été 40% moins

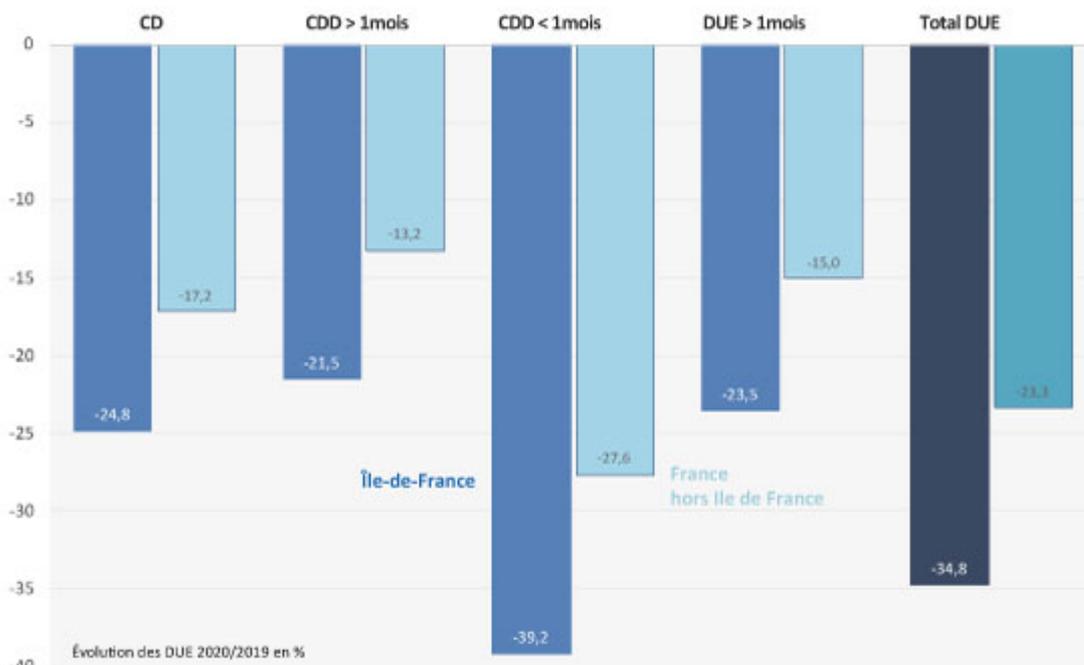
nombreuses en 2020 que les années précédentes (graphique 2). Les déclarations d'embauches recensées par l'Acoss ont chuté du même ordre de grandeur entre 2019 et 2020 (graphique 3). La dépression des embauches affecte plus fortement les contrats courts que les contrats longs, mais quel soit le type de contrat le recul est toujours été nettement plus prononcé en Ile de France que dans le reste du pays : au total l'Acoss a recensé 19,2 millions d'embauches hors intérim en 2020 soit 7 millions de moins qu'en 2019, et la part de l'Ile de France est passée de 31,1% à 27,1% de ces déclarations embauches soit une baisse de 8,2 à 5,3 millions de contrats en 2020, soit une chute de -2,9 millions d'embauches dont 80% de contrats de moins de 1 mois. Ces évolutions reflètent la spécialisation de la région Ile de France dans les activités de services marchands à la fois fortement utilisatrices de contrats courts et très impactées par les mesures prophylactiques.

Graphique 2. Évolution des offres d'emplois collectées par Pôle Emploi



Source : Données Pôle Emploi, calculs de l'auteur.

Graphique 3. Évolution des déclarations d'embauches par type de contrat en 2019 et 2020



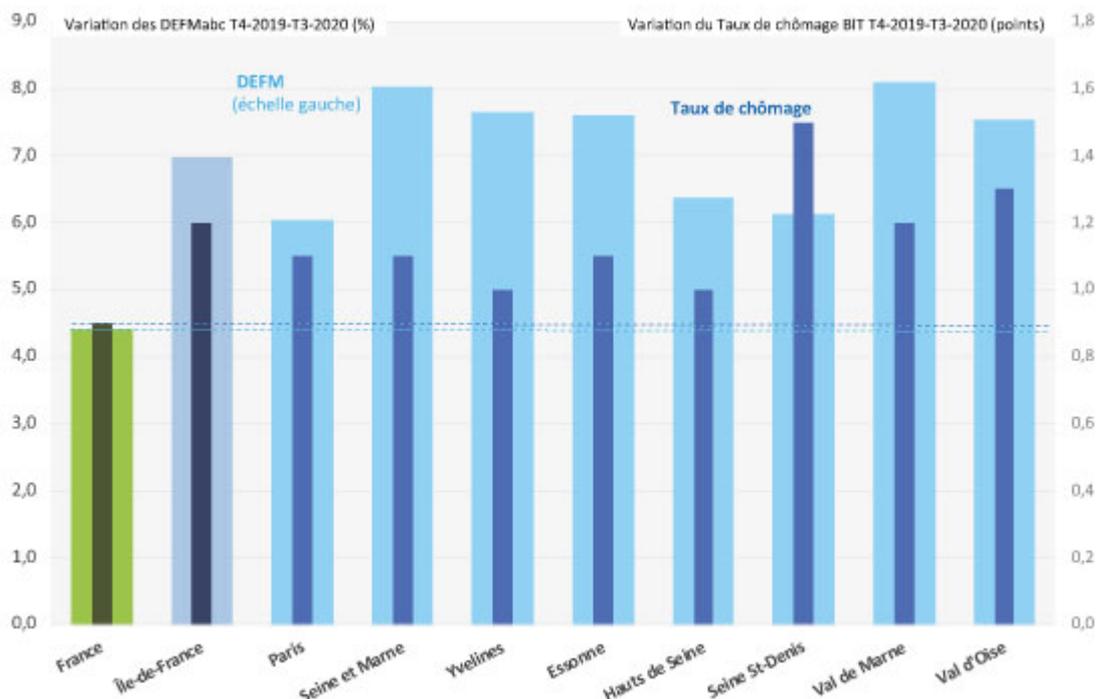
Source : Données Acoiss, calculs de l'auteur.

Du côté du chômage, on sait que la mesure du taux de chômage est fortement affectée par la crise (cf. Insee). Néanmoins dans tous les départements de la région le taux de chômage augmentait de 1 à 1,5 point, significativement plus qu'en moyenne en France (+0,9 point), et ce qu'il ait été faible avant la crise, comme à Paris (6,2%) ou élevé comme en Seine Saint-Denis (10,5%) (graphique 4).

La contribution de l'Ile de France à la hausse des inscriptions en DEFMabc à Pôle Emploi est particulièrement forte (32,3%). Dans six des huit départements de la région la contribution à la hausse des DEFMabc observée en France est deux fois plus importantes que leur part dans les DEFMabc fin 2019. Plus en détails on observe également une forte contribution de l'Ile de France à la hausse nationale des DEFMa (37,8%) alors que la région ne pesait que pour 18,4% de cette catégorie en France en 2019. On note aussi que les DEFMc diminuent dans tous les départements franciliens, alors même qu'elles augmentent dans le reste du pays. On note également que le nombre de DEFMc (activité réduite longue) baisse de -7,2% quand il augmente de +1,6% hors Ile de France, tandis que les DEFMb (activité réduite courte) baissent de -5,6 mais

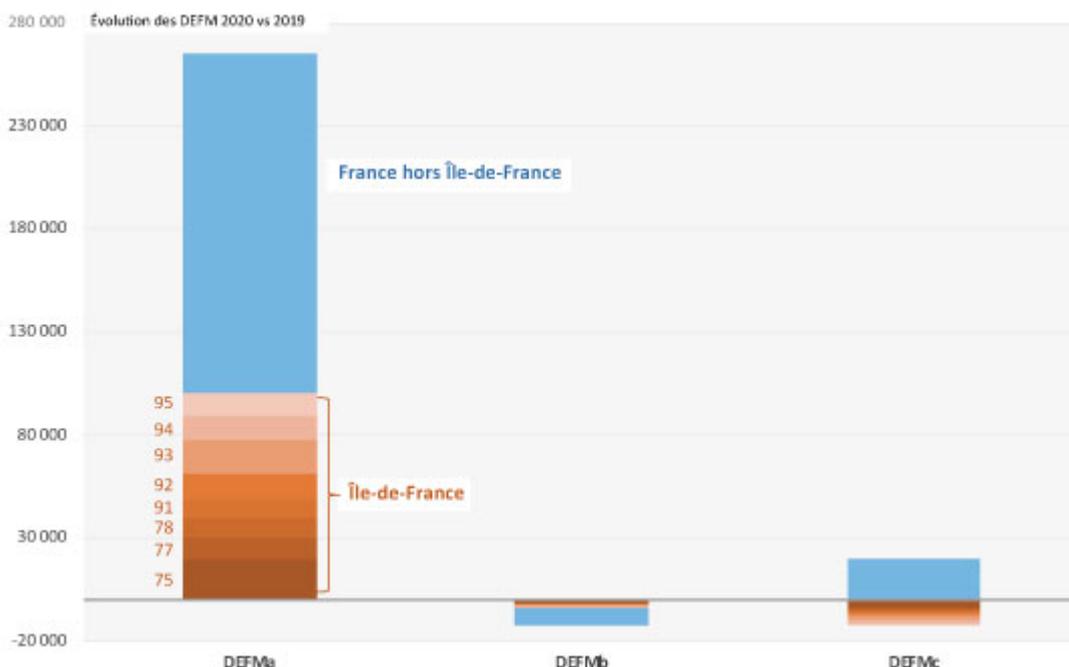
de seulement -1,4% dans le reste de la France.

Graphique 4. Évolutions des inscriptions à Pôle Emploi et du taux de chômage BIT depuis fin 2019



Source : Données Insee, Dares, calculs de l'auteur.

Graphique 5. Évolutions des inscriptions à Pôle Emploi par catégories en 2020



Lecture : les DEFMa ont augmenté de 265 000 en France, dont 100 000 en Île de France et 165 000 dans le reste du pays. Les départements d'Île-de-France sont identifiés par leur numéro administratif.

Source : Données Insee, calculs de l'auteur.

Les évolutions comparées des inscriptions en DEFMabc et celles du taux de chômage, peuvent refléter des comportements d'activité et des réponses aux enquêtes différents d'un

département à l'autre. Ces écarts peuvent également être le fruit de la combinaison de répartition sectorielle des emplois, des contrats qui leur sont associés et des mesures d'urgence telle que l'activité partielle pour les salariés en emploi stable et l'éligibilité élargie à l'assurance chômage (accès, prolongation des droits, etc.). Par exemple, si l'on considère que les actifs vivant en Seine Saint-Denis sont fortement exposés aux contrats courts et disponibles pour travailler, on pourrait s'expliquer que le nombre de DEFMabc habituellement élevé dans ce département augmente relativement peu, et qu'à l'opposé le taux de chômage au sens du BIT augmente beaucoup en raison d'un nombre relativement faible d'actifs en CDI susceptibles de bénéficier de l'activité partielle. D'autre part 20,8% des nouveaux inscrits sur les listes de Pôle Emploi a moins de 25 ans, alors que la part des jeunes DEFMabc était de 9,3% avant le déclenchement de la crise sanitaire (ce ratio étant même supérieur à 3 dans les hauts de Seine), ce qui apparaît cohérent avec la forte proportion de jeunes habituellement constatée en contrats courts dans les services marchands. Une analyse détaillée des comportements d'activité est toutefois nécessaire pour asseoir ces hypothèses.

*

Au total la situation de l'Ile de France est inhabituellement dégradée dans cette crise. Ces constats soulèvent des questions : ces évolutions présagent-elles ce qui pourrait advenir dans les autres ? Ne sont-elles que transitoires en attendant un fort rebond de l'emploi dans les secteurs confinés du tertiaire marchand dès lors que la situation sanitaire s'améliorera ? Des éléments complémentaires sont nécessaires pour le dire. A ce stade il est néanmoins sûr que la répartition régionale

des moyens
consacrés aux mesures d'urgence, de relance, de soutien aux
individus et aux
entreprises, peut d'ores et déjà tenir compte de la situation
extrêmement
dégradée de l'Ile de France, d'autant que l'activité a souvent
été un moteur essentiel
de la croissance pour l'économie française dans son ensemble.

Le policy-mix français de soutien à la R&D privée : quelles réalités pour quels résultats ?

Par Benjamin Montmartin

La France peut être perçue comme un laboratoire d'expérimentation unique en termes de soutien public à l'investissement en R&D. En effet, depuis la réforme du Crédit d'impôt recherche en 2008, notre pays est devenu le plus généreux en matière d'incitations fiscales à la R&D au sein des pays de l'OCDE (OECD, 2018a). Le seul crédit d'impôt représentait en 2014 (MESRI, 2017) une créance de près de 6 milliards d'euros pour l'Etat et le régime spécifique d'imposition des revenus de concession de brevets (15%) coûte à l'état entre 600 et 800 millions d'euros par an. A ces pertes de revenus fiscaux s'ajoutent les différentes mesures de soutien direct à l'innovation (subventions, prêts à taux bonifiés, etc.) financées principalement via la Banque publique d'investissement (BPI), les Pôles de compétitivité,

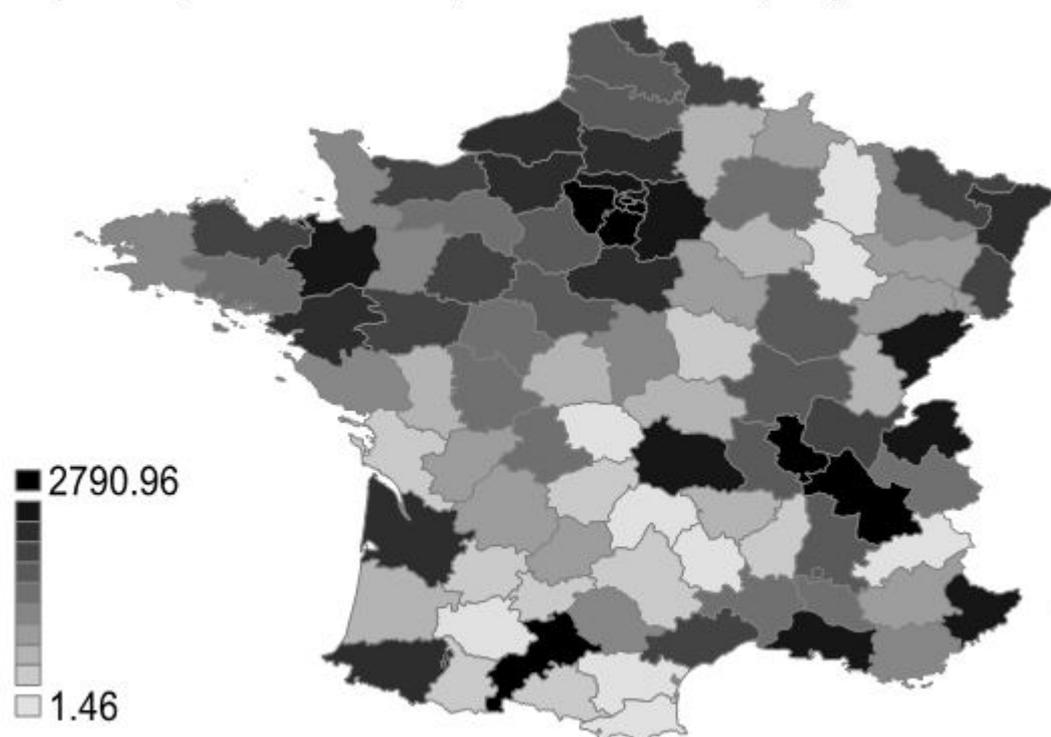
les collectivités locales et la Commission européenne. Ces aides directes représentaient en 2014 environ 3,5 milliards d'euros. Ainsi, aujourd'hui, le coût de l'ensemble de ces mesures de soutien à l'innovation dépasse nettement les 10 milliards d'euros par an, soit près d'un demi-point de PIB.

Si l'innovation est un des principaux moteurs de la croissance, cela n'est pas suffisant pour justifier de telles dépenses publiques. Encore faut-il s'assurer que ces dispositifs atteignent leur objectif. Et de ce point de vue, les études empiriques évaluant les dispositifs de soutien à la R&D et l'innovation apportent des résultats plus que contrastés (Salies, 2018). D'ailleurs, il ne semble pas y avoir de lien direct entre la générosité des Etats et le niveau d'investissement des entreprises en R&D. A ce titre, la simple comparaison entre l'Allemagne et la France est édifiante et ne saurait être uniquement expliquée par des différences sectorielles. En 2015 (OECD, 2018b) les dépenses en R&D du secteur privé en France représentaient 1,44% du PIB contre 2,01% du PIB en Allemagne alors que le financement public de ces dépenses était de l'ordre de 5% en Allemagne contre près de 40% en France.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de mieux comprendre les performances du *policy-mix* français sur l'investissement privé en R&D. Une étude récente de l'OFCE (voir [le document de travail de l'OFCE](#)) revient sur l'effet des aides publiques sur les dépenses de R&D des entreprises françaises. L'article se distingue des études existantes sur deux éléments principaux. Premièrement, au lieu de nous focaliser sur la capacité d'un instrument en particulier à générer un effet d'additionalité, nous analysons simultanément l'impact du crédit d'impôt et des différentes aides directes selon leur provenance institutionnelle : locale, nationale, ou européenne. Deuxièmement, nous évaluons dans quelle mesure la structuration géographique des activités d'innovation en France peut influencer l'efficacité des politiques de soutien

à la R&D. En effet, contrairement à l'Allemagne dont la géographie de l'innovation se caractérise par un continuum de territoires innovants (Commission européenne, 2014), la France semble plus sujette à des effets d'ombre [\[1\]](#) car les territoires les plus innovants (les « hubs ») sont dispersés et souvent entourés de territoires très peu innovants, comme le montre le graphique ci-dessous.

Dépenses privées de R&D (en millions d'euros, moyenne 2001-2011)



Source: MESRI, calcul des auteurs

Notre analyse, utilisant des données de firmes agrégées au niveau départemental sur la période 2001-2011 montre clairement l'importance de l'organisation spatiale des activités innovantes sur l'efficacité des politiques d'innovation. En effet, il apparaît que la spécificité de la géographie des investissements en R&D en France engendre une dépendance spatiale négative, c'est-à-dire que les *hubs* se renforcent au détriment des territoires à la traîne. Ainsi les politiques ne tenant pas compte de cette dépendance devraient conduire à un effet global plus faible.

Et c'est exactement ce que montrent nos résultats. En effet,

si nous ne tenons pas compte de cette dépendance spatiale, il apparaît que l'ensemble des instruments étudiés (Crédit d'impôt et les différentes subventions) sont à même de générer un effet d'additionalité significatif sur l'investissement en R&D. En revanche, si nous prenons en compte la dépendance, seules les subventions nationales semblent à même de générer un tel effet. En d'autres termes, seules les subventions nationales sont à même de générer des retombées qui profitent à l'ensemble des territoires.

Selon nous, ce résultat s'explique par le fait que les subventions nationales financent davantage de projets collaboratifs impliquant des acteurs de différents territoires et sont donc plus à même de faire jouer des effets de complémentarité. A l'inverse, le crédit d'impôt n'est pas ciblé géographiquement et ne favorise pas particulièrement les projets collaboratifs. Les subventions locales quant à elles financent prioritairement des projets impliquant des acteurs locaux tandis que les subventions européennes favorisent les partenariats avec des acteurs étrangers. Ainsi, ces trois dernières sources de financement sont plus à même d'encourager des effets de concurrence que des effets de complémentarité entre territoires.

D'un point de vue global, nos résultats soulignent donc une efficacité relative du *policy-mix* français de soutien à la R&D car aucune politique étudiée ne semble générer d'effet d'aubaine significatif. Néanmoins, l'évolution du *policy-mix* français au cours de cette dernière décennie, marquée par un accroissement très prononcé des politiques non ciblées géographiquement (crédit d'impôt) et dans une moindre mesure des politiques concurrentielles (subventions locales) semble plutôt indiquer une baisse de sa capacité à générer un effet d'additionalité très significatif.

[\[1\]](#) Les effets d'ombre (*Shadow effects*) renvoient à l'idée que l'attractivité croissante d'un territoire se fait souvent au détriment d'autres territoires notamment par le biais d'effets

concurrentiels.

Références

Salies, E., 2018, [Impact du Crédit d'impôt recherche : une revue bibliographique des études sur données françaises](#), Revue de l'OFCE n°154, février 2018.

OECD, 2018a, « R&D Tax incentives: France, 2017 », www.oecd.org/sti/rd-tax-stats-france.pdf, Directorate for Science, Technology and Innovation, avril.

OECD, 2018b, « OECD time-series estimates of government tax relief for business R&D », <http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats-tax-expenditures.pdf>, avril.

MESRI, 2017, « Le crédit d'impôt recherche en 2014 », http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Chiffres_CIR/79/1/CIR_2017_chiffres2014_maquette_816791.pdf

European Commission, 2014, « Innovation performance: EU Member States, International Competitors and European Regions compared », Memo, http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-14-140_en.htm, Figure 6.